

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18965 - 73ÈME ANNÉE

## Les coulées de lave sortent de la Terre depuis hier

### L'éruption du Piton de la Fournaise rappelle le potentiel de la géothermie

Depuis hier, le Piton de la Fournaise est de nouveau entré en éruption. Les images spectaculaires ont été diffusées dans le monde. Elles donnent de La Réunion l'image d'une île touristique, avec des paysages si singuliers que la zone centrale du Parc national des Hauts a été inscrite au Patrimoine mondial par l'UNESCO. Mais au-delà du spectacle des coulées de lave, le volcan rappelle qu'il est pour les Réunionnais une source d'énergie inépuisable qui ne demande qu'à être exploitée.

À l'heure où la lutte contre le changement climatique fait l'objet d'une prise de conscience générale au niveau des dirigeants du monde, et d'un rassemblement à La Réunion, l'éruption du Piton de la Fournaise vient de nouveau rappeler que le volcan est pour notre île une source d'énergie inépuisable, écologique et qui ne demande qu'à être exploitée. Cette énergie est enfouie sous la terre. Et dès 1975, le PCR demandait à la valoriser. C'est ce que soulignait notamment cet extrait du Plan de survie publié cette année-là par le Parti communiste réunionnais :

« Nous voulons dans ce paragraphe montrer que d'autres sources d'énergie existent et qu'elles sont déjà exploitées dans divers pays. Il conviendrait d'installer dès maintenant à La Réunion une antenne du Centre national d'études spatiales pour la recherche et l'application immédiate de ces nouvelles sources d'énergie. Citons parmi les possibilités : (...)

L'énergie géothermique provient de l'utilisation de la chaleur des couches profondes de la terre. Son application est variée et d'autant plus intéressante que l'on est dans des régions volcaniques (c'est le cas de La Réunion).

Elle peut être utilisée, comme en Italie, en Nouvelle-Zélande... à fabriquer de l'électricité (plusieurs centaines de mégawatts) ou plus simplement à usage domestique comme en Islande ou dans la région parisienne. La Réunion présente à

cet égard un immense champ d'investigations et d'applications évidentes ».

#### Il a façonné les îles

Arrivé à la présidence de la Région en 1998, Paul Vergès avait lancé le mot d'ordre d'autonomie énergétique de La Réunion pour 2025. Des outils avaient alors été mis en place comme l'ARER, l'Agence régionale de l'énergie Réunion, et le PRERURE, feuille de route du développement des énergies renouvelables dans notre île. Parmi ces dernières, la géothermie figurait en bonne place. En effet, grâce au volcan, notre île dispose d'une énergie propre en abondance. Ce dernier est le résultat d'un point chaud qui a façonné plusieurs régions de la Terre. Il est en effet à l'origine des Trapps du Deccan, un empilement de coulées de lave recouvrant en Inde une superficie équivalente à celle de la France, sur une hauteur pouvant dépasser deux kilomètres. Puis au fur et à mesure de la formation de l'océan Indien, le point chaud a créé les Maldives, les Chagos et les Mascareignes : Rodrigues, Maurice et La Réunion.

C'est donc une immense source d'énergie sous nos pieds. Le volcan issu du point chaud situé sous La Réunion est d'ailleurs un des plus actifs au monde, comme il vient de le rappeler depuis hier.

#### Energie constante et renouvelable

La géothermie est une source d'énergie qui est constante. Sa production est stable. Elle peut donc contribuer à remplacer à La Réunion le charbon, qui est une énergie fossile utilisée pour la production de base de l'électricité consommée dans notre île. Ce charbon est brûlé dans les centrales thermiques du Gol et de Bois Rouge, cela produit des gaz à effet de serre. De plus, le gouvernement veut fermer d'ici 2022 toutes les centrales thermiques à charbon et au fuel. Il faut donc accélérer la recherche d'alternatives à ces deux sources de pollution consommées en masse par Albioma et EDF.

Avant 2010, La Réunion était un exemple en termes d'utilisation des énergies renouvelables, et un projet de centrale géothermique située à la Plaine des Cafres était dans les cartons. Mais lors de la campagne des régionales de 2010, Didier Robert a utilisé à des fins électorales un mouvement d'opposants à cette centrale, au prétexte que la région du volcan allait être défigurée. Une telle affirmation ne résiste pas aux faits. En effet, il est possible d'accéder à la source d'énergie par un forage de biais. Ce dernier serait parti de la Plaine des Cafres pour aller sous la Plaine des Sables. Ainsi, aucune installation n'aurait été visible à la surface du bien du Patrimoine mondial. La seule atteinte au paysage eût été un forage explora-

toire temporaire à la verticale de la ressource afin d'identifier son potentiel. L'espoir était une énergie suffisante pour produire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une puissance constante de 100 mégawatts pour produire de l'électricité. Mais outre l'arrêt du chantier du tram-train, une des premières décisions de Didier Robert a été de mettre fin à l'exploration du potentiel géothermique de La Réunion.

### Bataille pour le climat

Le séjour actuel d'une délégation réunionnaise en Chine conduite par le président de Région rappelle que les idées justes finissent toujours par s'imposer. Didier Robert marche en effet dans les traces de Paul Vergès, qui avait signé voici 13 ans une convention avec la Mairie de Tianjin ce qui avait permis l'ouverture d'une antenne de La Réunion dans la 4e ville de Chine.

Aujourd'hui, la Région compte donc rouvrir cette antenne. Et elle veut aussi relancer les relations avec la Chine. Ce chantier avait donc été mis de côté depuis 2010, sinon pourquoi une telle opération ?

Ce qui se passe pour les relations avec la Chine pourrait très bien s'appliquer pour la géothermie. Quelle que soit la direction politique de la Région, le volcan continuera à produire de l'énergie. C'est un potentiel qui ne demande qu'à être valorisé. Souhaitons que là aussi, le projet initié par les communistes dans le Plan de survie et que Paul Vergès a commencé à mettre en œuvre puisse trouver une concrétisation. À l'heure où la lutte contre le réchauffement climatique est devenue une base de rassemblement pour les collectivités à La Réunion, la géothermie doit donc être relancée.

**M.M.**

## Femmes communistes de La Réunion

### Hommage à Winnie Mandela

**Les Femmes communistes de La Réunion saluent la mémoire de Winnie Mandela. Elles rappellent qu'elles se sont impliquées dans la lutte contre l'apartheid pendant des décennies et soulignent que la répression subie par Winnie Mandela « n'est pas sans nous rappeler d'autres femmes actuellement prisonnières qui, à l'image de Winnie, se battent, elles aussi pour la libération de leur pays. » Voici leur communiqué diffusé hier :**

« Nous avons appris hier soir (dimanche soir - NDLR) le décès de Winnie Mandela. Cette femme, mère de famille, militante, figure de la lutte anti-apartheid, est devenue le symbole de toute une nation.

Surnommée « Mama Africa » elle a mis sa vie au service de son peuple.

Malgré quelques outrances et débordements, elle n'a jamais failli et aux moments les plus difficiles, elle a fait face avec une farouche détermination.

Femme engagée, Winnie Mandela a plusieurs fois été emprisonnée. Elle avouait elle-même ne plus savoir le nombre de fois où elle avait été jetée en prison, « où les prisonniers politiques étaient mêlés aux autres prisonniers, avec seulement une natte et une petite couverture ».

Cela n'est pas sans nous rappeler d'autres femmes actuellement prisonnières qui, à l'image de Winnie, se battent, elles aussi pour la libération de leur pays.

Son pays a été finalement libéré du régime honteux de l'apartheid. Son combat, son courage et sa dévotion sont ce que le monde entier retiendra d'elle.

Les femmes communistes de La Réunion ont fait partie de ceux qui, dans le monde, ont milité et apporté leur soutien à la lutte anti-apartheid, aussi nous souhaitons saluer aujourd'hui la mémoire de Winnie Mandela.»

*Les femmes communistes de La Réunion*

## In kozman pou la rout

**« Tout z'afèr I ansèrv kékshoz dsi latèr é mèm pli loin »**

Mi souvien, in zour, moin la di in moun kozman moin la mark an-o la, é sa lé fé rir ali bonpé. Li la dmann amoin si vèr d'tèr i sèrv in n'afèr é moin la di ali oui, é sa la fé rir ali ancor plis. Li la dmann amoin si in l'èskargo i sèrv in n'afèr kan li mont dsi in mir, moin la di ali oui é l'èrla moin lé sir li la pans moin lété apré fou d'sa tête. Alor li la di amoin kosa i ansèrv ? Moin la réponn ali, sé pou prévnir bann z'inbézil i fo méfyé pars gro plui i vien. Li la dmann amoin ancor si in fin-yan i pass son tan a fé tourn son tête dann vid, i sèrv in n'afèr é moin la réponn ali sirman, mèm si mi koné pa lo finyan é kosa li ansèrv pou vréman. Final de kont, mi pans kozman-la lé vré mèm si i fo fé travaye son tête pou konprann ali bien konm k'i fo. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Edito

# Crise à Mayotte : la France sanctionne les Comores et refuse toujours d'assumer ses responsabilités

**L**e 21 mars dernier, le gouvernement de l'Union des Comores a refusé d'accueillir un navire affrété par Paris transportant des citoyens comoriens expulsés de Mayotte. Moroni a rappelé que les citoyens comoriens sont chez eux à Mayotte. Car mise à part la France et ses alliés occidentaux, tous les autres pays se conforment sur la question de Mayotte au droit international. Selon ce droit, les frontières issues de la colonisation sont intangibles. La France a fait plusieurs entorses à ce droit dans notre région. Tout d'abord en détachant les îles Eparses du canal du Mozambique et du Sud-Ouest de l'océan Indien de Madagascar, alors que quand la Grande île était annexée à la France, ces territoires étaient une dépendance de la colonie de Madagascar.

Ensuite, il y eut l'opération de division des Comores après le référendum de 1974 que la France avait pourtant organisé. Mais Paris a refusé de prendre en compte le résultat global sur l'ensemble de l'archipel, qui s'était prononcé à une écrasante majorité pour l'indépendance. Ce qui aboutit au maintien de son administration sur Mayotte, comme l'indique la carte de l'ONU à ce sujet. Elle stipule en effet que les Comores sont quatre îles, dont une est administrée par la France mais n'en fait pas partie.

Devant le refus du gouvernement des Comores d'être le complice d'une opération d'expulsion, Paris a décidé de prendre des mesures. Il a convoqué l'ambassadeur des Comores. La suite est inscrite dans le compte-rendu d'une réponse du porte-parole du ministère français à la presse lors d'une rencontre le 30 mars avec les journalistes :

« La France regrette l'initiative que les autorités comoriennes ont prises, le 21 mars dernier, d'interdire aux compagnies aériennes et maritimes le retour de Mayotte vers les Comores des ressortissants comoriens qui y sont entrés irrégulièrement. Cette interdiction de circulation prise par les Comoriens à l'encontre de leurs propres ressortissants, y compris ceux qui ont émis le souhait de rentrer volontairement de Mayotte, est jugée préoccupante. Nous l'avons souligné lors de la convocation de l'ambassadeur des Comores

à Paris lundi dernier.

Dans ce contexte, il a été temporairement décidé de ne plus recevoir les dossiers de demande de visa des titulaires de passeport diplomatique ou de service comoriens et d'en suspendre la délivrance, sauf exception.

Naturellement, cette mesure n'affecte pas les visas délivrés aux officiels comoriens avant le 28 mars 2018 qui restent valides jusqu'à leur date d'expiration.

Mayotte n'a plus les capacités pour accueillir tous les Comoriens à la recherche d'emplois ou de soins.

(...) ».

Paris choisit donc la stratégie de la tension alors que Mayotte subit une grave crise dont la France est la seule responsable. Ce n'est pas en stigmatisant le gouvernement d'un État victime de la politique néo-coloniale de Paris aux Comores que les choses vont s'arranger, car il ne faut pas oublier que l'Union des Comores n'est pour rien dans l'aggravation de la situation sociale à Mayotte. Cette dernière résulte clairement de l'impossibilité de la départementalisation de Mayotte. Les Mahorais ne sont même pas considérés par la France comme des citoyens à part entière, parce que s'ils veulent bénéficier des droits attachés à la citoyenneté française, ils doivent s'exiler à La Réunion ou en France.

Paris a beau jeu d'agiter la répression. Sa puissance militaire et économique est supérieure à celle des Comores. Mais rappelons que cette puissance s'est construite en grande partie sur le pillage des pays colonisés pendant des siècles par la France. Décidément, les mentalités sont difficiles à changer à Paris.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Ankor in foi lo kréol rényoné sé in lang

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, zordi mi arparl aou nout patoi kréol é sé pou dir aou in patoi sé in patoi sirman pa in lang, mèm si in zour bann rouj-de-fon la désid nout patoi sé in lang. Mi di sa épi mi rodi pars afors di sa moin lé sir la vérité va manifèsté é dann l'intéré bann kréol La Rényon. L'intéré ? Oui nout l'intéré sé lo fransé, in poin sé tou, pa in patoi néna solman dé grinn moun i konpran sa dsi la tèr. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant i koz toultan la boush rouvèr, mi koné ou i rézone konm ou i rézone mé sa i vé pa dir forséman ou néna rézon. Zistoman, figir aou, mi sort lir in l'intèrvieww Dev virasamy la done in zournal moris i apèl l'èsprès. Dev, sa in moun bien koni é par bann morisien épi par bann moun La Rényon pars li ékri in bonpé é li la désid sakrifyé son vi pou lo kréol morisien. Mi pans sa la pa anrishi ali, mé li la défann l'onèr : la syène pou komansé, épi l'onèr kréol morisien épi ankor l'onèr lo pèp morisien. Donk in zour, li sava fé son zétid la lang bann fransé épi la lang bann z'anglé. In gran profèsèr i domann ali koman zot i kominik an famiy. Li la i réponn lo gran profèsèr : « An famiy i parl in patoi i apèl lo morisien ». Lo profèsèr la réponn ali jenn om, lo morisien la pa in patoi mé in lang... Dopli zour-la li la désid vanj pou lo lang kréol morisien tout son vi. Konm pou lo kréol morisien, kréol rényoné sé in lang é sak i di lo kontrèr lé dann l'érèr. Tok ! Pran sa pou ou matant !

\*In pé va dir pou kosa mi di pa séin bèl lang ? Pars, d'après sak mi oi, sak mi antan é sak mi di moin mèm, in lang i pé z'ète bèl dann la boush in moun i koz ali bien, mé li pé z'ète byèg sansa naz dann la boush in moun i koz pa li bien konm k'i fo.

*Justin*